

Le toit de l'église, un gouffre financier

D'après les archives, la dernière rénovation du toit de l'église Saint-Sulpice date de 1926. « Rien n'indique l'importance des travaux dans les documents, puisque la facture avait été prise en charge par le curé de l'époque » observe Jacky Jussot, maire de Mont-Saint-Sulpice.

Construit en deux parties, le toit est constitué d'une partie basse faiblement pentue, rehaussée de deux versants formant un angle très aigu. Les travaux consistaient à poser des ardoises sur la partie basse, pour faciliter l'écoulement des pluies, cause de détérioration de plus de 50 % des tuiles existantes. Le devis chiffré



SURPRISES. Trouvées dans la partie la plus pentue du toit.

à 135.000 € devenait accessible à la mairie, avec l'obtention de subventions et la réception de quelques dons privés. D'où le lancement des travaux.

Mais les ouvriers ont dé-

couvert des anomalies sur la partie haute du toit. Plusieurs pierres d'entablement (qui permettent aux poutres de s'appuyer sur les murs) avaient glissé et étaient proches de la

chute. Les charpentes montraient des chevrons cassés ou très détériorés. Le chantier ne pouvait alors se poursuivre sans refaire la partie haute.

Un travail qui nécessitera ensuite de soulever la charpente, pour repositionner les pierres d'entablement. Coût estimé : 400.000 €, soit 550.000 € au total. « Où va-t-on trouver les finances ? s'interroge le maire. Laisser la toiture dans l'état c'est prendre trop de risques sécuritaires, sans parler de la détérioration de l'édifice. Faire les travaux, c'est mobiliser le budget investissement de la municipalité pour plusieurs années. » ■